

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MARS 2021 - NUMÉRO 79



INTERVIEW

Jean-Philippe
Guillemot, les
perspectives de 2021

FINANCES

Zoom sur l'exercice
budgétaire 2021

ÉCONOMIE

De nouveaux commerces
en centre-bourg

DOSSIER ENVIRONNEMENT, FOCUS SUR LE BILAN CARBONE

Plantation d'un érable, route de Meynac, par les enfants de l'école élémentaire.



Jumelages Nussdorf Am Inn (All) - Vori (Gre)

sommaire

MESSAGE - MARS 2021 - N° 79

INTERVIEW.....	2-3
<i>Jean-Philippe Guillemot prend la parole.</i>	
FINANCES.....	4-5
<i>Zoom sur l'exercice budgétaire 2021.</i>	
DOSSIER.....	6-7
<i>Le bilan carbone.</i>	
PAROLE D'ÉLU.....	8
<i>Éric Boularand, franchir le pas de l'action publique.</i>	
SÉCURITÉ.....	9
<i>Le Plan Communal de Sauvegarde.</i>	
URBANISME.....	10
<i>Mon chantier en toute tranquillité !</i>	
CADRE DE VIE.....	11
<i>Le "plan arbres" de Camblanes et Meynac.</i>	
ÉCONOMIE LOCALE.....	12-13
<i>Des nouvelles activités dans le bourg.</i>	
ACTION SOCIALE.....	13
<i>L'épicerie solidaire renforce son offre.</i>	
AU FIL DE L'INFO.....	14
<i>Les brèves municipales.</i>	
ASSOCIATIONS.....	15
<i>L'actualité des associations communales.</i>	
MEDIATHÈQUE.....	16
<i>Animations, expositions et rencontres littéraires.</i>	



- Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot
- Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoit Perret
- Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Sarah Ferdy, Agence Sapiens
- Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens
- Impression : BLF Impression, Le Haillan
- Document édité à 1 500 exemplaires
- Contact : mairie de Camblanes et Meynac
Tél : 05.57.97.16.90



- Numéro d'urgence : 07.84.12.85.91
- mairie@camblanes-et-meynac.fr
- www.camblanes-et-meynac.fr
- www.facebook.com/camblanesetmeynac

Jean-Philippe GUILLEMOT

Maire de Camblanes et Meynac
Vice-président de la
Communauté de communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers

Il y a un an, débutait le premier confinement, que retenez-vous des 12 mois que nous venons de vivre ?

Sur le plan national et humain, c'est assurément une épreuve compliquée à vivre. L'impression de courir un risque pour notre santé au quotidien, plus l'obligation de porter un masque, usent le moral de tous les concitoyens. Nous aspirons tous à un retour à la vie normale, même si nous sommes conscients d'être privilégiés de vivre à Camblanes et Meynac.

Au niveau communal, ce que je retiens en premier lieu, c'est la mobilisation de l'ensemble des services, des élus et la solidarité des habitants. Je pense, en particulier, aux efforts réalisés au sein des écoles. **Nous avons tout mis en oeuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.** Il faut remercier et féliciter les agents municipaux, les enseignants ainsi que les membres de la commission scolaire pour la parfaite gestion et l'application des multiples protocoles sanitaires. Cependant, je rappelle que dans ce contexte si difficile, l'activité communale ne s'est pas arrêtée et de **nombreux travaux ont été réalisés sur la commune.**

« Malgré la pandémie, l'activité communale s'est poursuivie avec le concours des agents et des élus. »

À propos de travaux, où en est le projet de l'espace culturel ?

Nous aurions dû poser la première pierre fin 2020. Un recours contre le projet nous en a empêchés. Nous ne connaissons pas le délai, mais nous savons qu'il y aura de sérieuses répercussions financières pour notre commune et un retard conséquent pour la construction. **Nous regrettons que ce recours pénalise l'ensemble des Camblanais et Meynacais, en particulier les enfants des écoles, le monde associatif, tous les bénévoles et les adhérents qui attendent un outil à la hauteur de leurs activités.** Nous attendons que la justice se prononce rapidement pour, je l'espère, commencer les travaux.

Qu'en est-il des autres dossiers de grande envergure ?

Le projet de la **résidence seniors** est dans sa phase de finalisation, le permis de construire doit être déposé d'ici fin avril. La maîtrise d'oeuvre a été confiée aux **"Villages d'Or"** qui a en charge la totalité du dossier. Cette résidence sera accompagnée d'une douzaine de terrains à bâtir et d'une dizaine d'appartements résidentiels. Après beaucoup de difficultés, ce projet devrait voir le jour en fin d'année.

La municipalité a également **l'ambition d'aménager et de**



« Nous souhaitons mieux maîtriser l'urbanisation en révisant le PLU »

sécuriser le centre-bourg et les axes importants qui le traversent : la montée de la route du Bourg entre le rond-point de la pharmacie et l'église Sainte-Eulalie, l'esplanade autour de l'église et l'avenue Guy Trupin, qui a besoin d'une rénovation complète. Compte tenu de l'importance financière de ces travaux, la réalisation sera phasée sur plusieurs années. Nous débuterons cette année par la montée du bourg afin de mettre en sécurité les piétons et les riverains en premier lieu.

La maîtrise de l'urbanisme et la préservation du cadre de vie ont été au coeur de la campagne municipale. Où en est-on un an après ?

Camblanes et Meynac est un territoire attractif. Nous pouvons nous en féliciter, mais nous voulons mieux maîtriser l'urbanisation de la commune. Pour cela, **nous allons entamer la révision de notre Plan Local d'Urbanisme** qui, au vu de la pression foncière, a besoin de modifier son règlement pour renforcer la protection de nos paysages et de notre cadre de vie.

Nous allons aussi poursuivre le développement du réseau de pistes cyclables pour **répondre aux besoins de déplacements doux et sécurisés** entre les pôles de vie et les quartiers. Par ailleurs, il faut souligner le travail de la commission Développement Durable et Environnement, qui met en place des projets ambitieux avec le bilan carbone et le plan arbres.

Quid des questions de sécurité ?

La tranquillité et la sécurité de nos habitants sont des préoccupations majeures. La vitesse excessive sur nos routes et les actes d'incivilité posent problème. Nous venons d'inscrire au budget l'installation de caméras sur les routes et lieux publics et nous allons, en lien avec la Gendarmerie, proposer des référents de quartiers pour une meilleure surveillance, solidarité et bienveillance.

Vous avez également annoncé des projets pour le restaurant scolaire, quels sont-ils ?

En effet, celui-ci va être transformé en **self-service** dès cette année. Cela va permettre de responsabiliser les enfants, leur donner davantage d'autonomie au moment du repas et aussi limiter le gaspillage. Depuis plusieurs années, il y a toute une démarche qui est portée par la commission scolaire, en faveur



« Continuer à proposer des produits bio et en circuits courts au restaurant scolaire »

d'une alimentation de qualité, avec des produits frais, issus des filières biologiques et des circuits courts. Tous les repas sont confectionnés dans notre restaurant scolaire par notre personnel de restauration.

Vous avez évoqué la solidarité au début de l'entretien... Avec le CCAS, la commune dispose d'un outil efficace au soutien des populations fragiles.

En effet, notre **Centre Communal d'Action Sociale est très dynamique.** Une équipe de bénévoles et d'élus est particulièrement investie, que ce soit dans l'épicerie solidaire, la boutique de vêtements, les diverses actions de solidarité et l'aide aux personnes plus fragiles. C'est un lien fort et très apprécié qui est maintenu dans notre village grâce à eux. Il faut désormais aller plus loin en se rapprochant des jeunes qui ont besoin d'accompagnement.

Tous ces projets, toutes ces actions nécessitent un fort engagement de l'équipe municipale, du personnel communal et des bénévoles. Une fois encore, je veux leur témoigner toute ma gratitude, les remercier et les féliciter pour leur engagement et la qualité du travail accompli.

Le printemps approche, que souhaitez-vous pour les Camblanais et Meynacais ?

Que cette crise, qui a débuté il y a maintenant un an, se termine le plus rapidement possible. **Je crois que nous avons tous besoin de nous retrouver, en toute quiétude, dans nos commerces, dans nos restaurants ou dans nos événements festifs.** Nous savons que Camblanes et Meynac est plutôt bien lotie en la matière, j'espère donc que les beaux jours apporteront un nouvel élan à la vie sociale de notre pays et de notre commune. ■





2020 : UNE ANNÉE PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

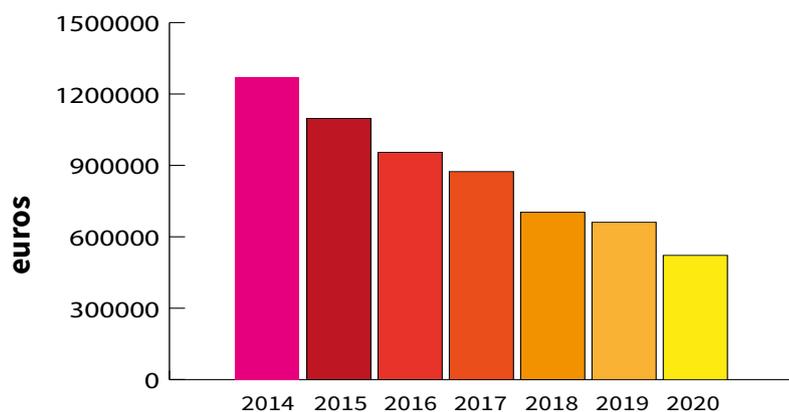
4

Malgré des dépenses imprévues occasionnées par les protocoles sanitaires, l'activité courante de la municipalité a laissé un excédent de fonctionnement en 2020 de 381 000 €. Cet excédent se situe dans la moyenne des résultats précédents et constitue la principale ressource pour financer les investissements de la commune.

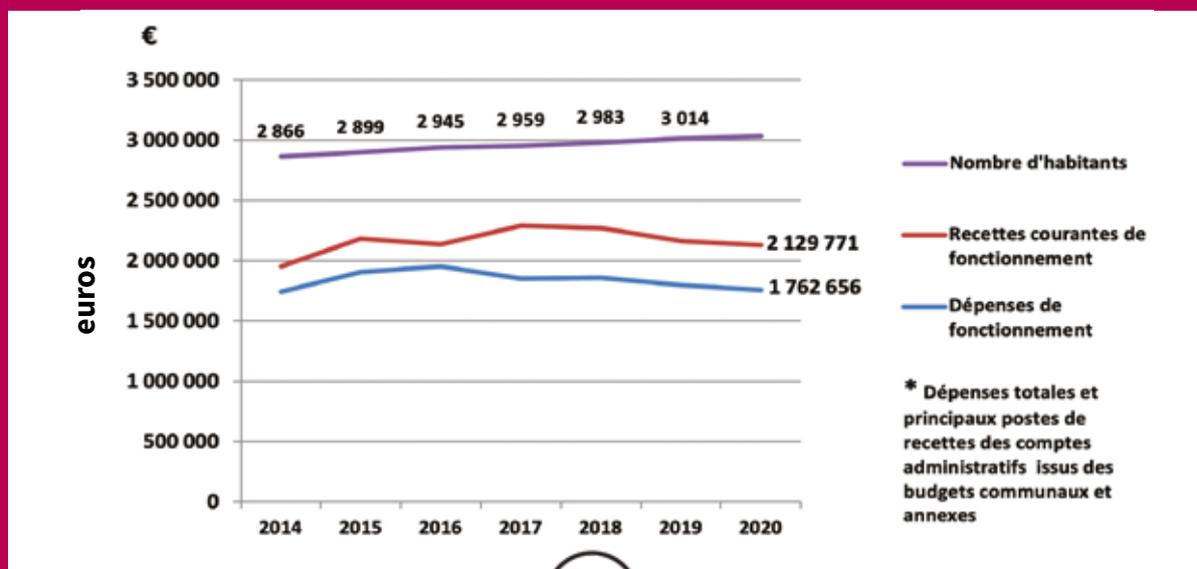
Côté investissements, la construction de la salle culturelle n'a pas pu démarrer du fait de l'instruction d'un recours. Les autres investissements prévus au budget 2020 ont pu être réalisés à 77%, soit 419 000 € avec, en tête les réfections et aménagements de voirie pour 225 000 €.

Aucun emprunt n'a été effectué en 2020, ce qui vient encore améliorer la capacité à emprunter de la commune pour les futurs investissements. ■

ENDETTEMENT À MOYEN ET LONG TERME



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2014 À 2020



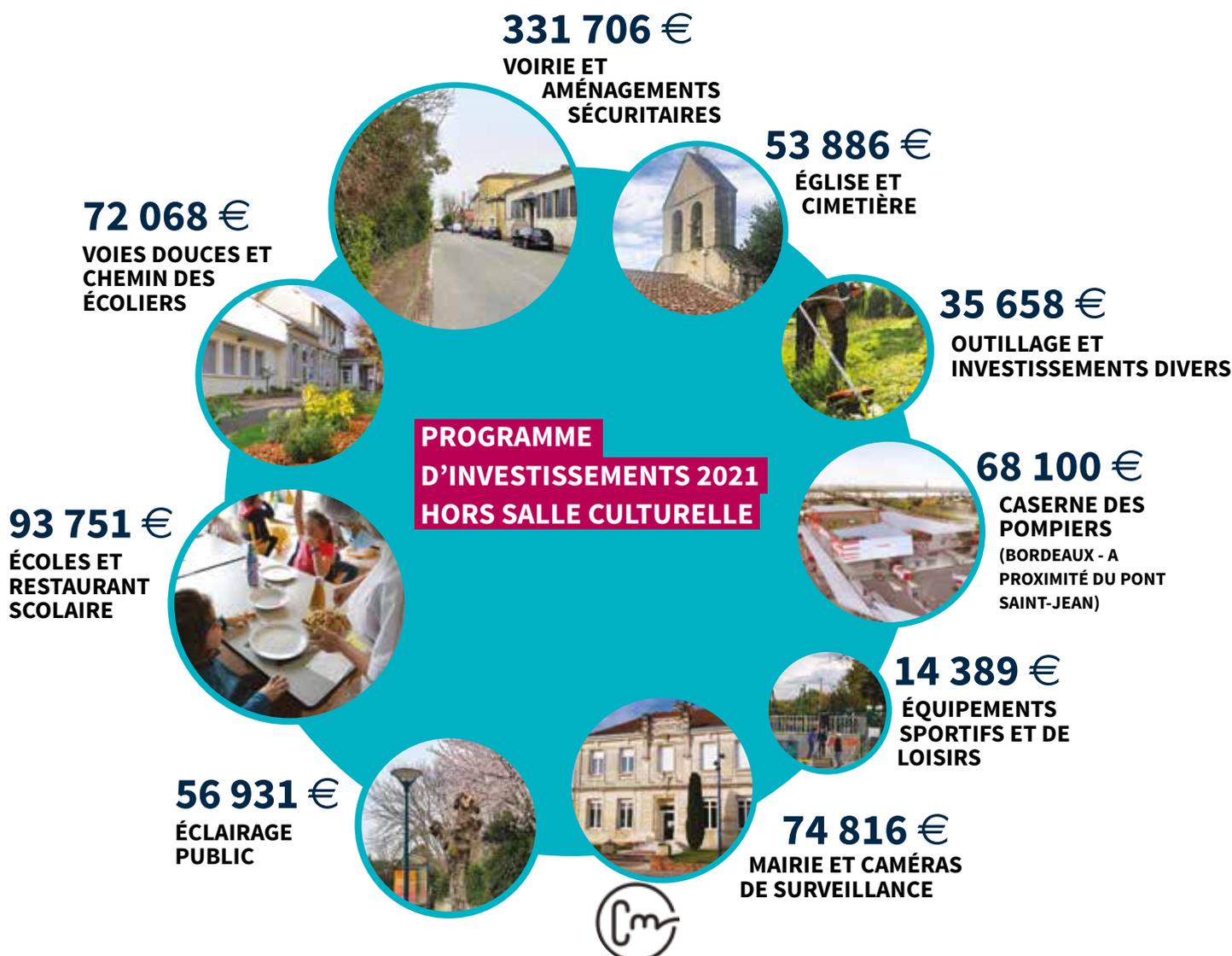
2021 : UN BUDGET D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les excédents de résultats reportés des années antérieures permettent d'envisager des investissements conséquents. Le Conseil municipal a donc fait le choix en séance du 1^{er} mars 2021 de porter au budget 2021 un programme d'investissements d'un montant de 801 000 €, en plus du projet de salle culturelle qui, lui, est reconduit pour un montant de 1 880 000 €.

L'inscription de la salle culturelle au budget 2021 est motivée par la perspective de signer les devis en fin d'année 2021 mais la construction s'étalera sur 2, voire 3 ans.

En dehors de cette infrastructure, le premier poste de dépenses reste la voirie et les aménagements sécuritaires avec 332 000 €, suivi des écoles pour 94 000 € dont 63 000 € dédiés au restaurant scolaire. Notons qu'un projet d'équipement de caméras de sécurité sera réalisé sur 2 ans pour 70 000 € dont 38 000 € en 2021. ■

PRINCIPAUX PROJETS STRUCTURANTS



Environnement

AGIR POUR DEMAIN AVEC LE BILAN CARBONE

COMME ANNONCÉ DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO DE MESSAGE, LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC RÉALISE UN BILAN CARBONE DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR SON TERRITOIRE. L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA VIE MUNICIPALE, ASSOCIATIVE ET ÉCONOMIQUE Y SONT ASSOCIÉS. ET POURQUOI PAS VOUS ?

Face au défi climatique, la municipalité a décidé d'établir un bilan carbone afin d'évaluer l'impact des activités communales en matière de rejet de gaz à effet de serre. Si la démarche n'est pas nouvelle, l'approche camblanaise a pour particularité d'intégrer l'ensemble des activités humaines locales. La participation du plus grand nombre est donc nécessaire pour que ce bilan soit pertinent et utile.

« Face au changement climatique, nous avons une responsabilité individuelle et collective. Voilà pourquoi nous nous appuyons sur l'ensemble des Camblanais et Meynacais, habitants, associations, entreprises, afin que le maximum de personnes se saisissent du sujet et qu'à terme les idées et les initiatives viennent de la population » explique Philippe Caïs, conseiller municipal, qui pilote le projet au sein de la commission Développement Durable et Environnement.

Cette attitude volontariste et participative cible deux enjeux primordiaux :

- disposer d'une photo de ce que l'activité humaine génère en gaz à effet de serre à Camblanes et Meynac ;
- sensibiliser les acteurs de la commune pour préparer la transition écologique.

CALCULER ET QUANTIFIER

Dans le bilan carbone de Camblanes et Meynac, il y a donc 4 cibles visées : **mairie, associations, habitants et entreprises**. Lancé au mois de décembre, le travail est bien avancé.

Pour le bilan "mairie", le groupe de travail est parti du budget communal, en s'appuyant sur les données de la comptabilité analytique mise en place, afin de pouvoir quantifier les rejets en tonnes de CO₂ par grands pôles d'activités : services généraux, services techniques, école, etc... « Ces chiffres, nous les regardions déjà avec une approche économique afin de maîtriser la gestion communale. Désormais, on y intègre une nouvelle dimension liée au bilan carbone » commente Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe. Les résultats seront connus au printemps.

LES MEMBRES DU GROUPE "BILAN CARBONE"

Philippe Caïs (pilote), Marie-Line Micheau-Héraud (responsable de la commission), Éric Boularand, Sylvie Perrin-Rauscher, Pierre-Édouard Campos, Thierry Chièze, Philippe Guais, Dominique Hannoy, Jérémy Moura (responsable services techniques), Catherine Cazalières (comptable de la mairie).



Bilan carbone, une méthodologie éprouvée

Le second volet est donc celui réservé aux associations.

Toutes ont été contactées et une trentaine d'entre elles ont répondu à l'appel. Chacune doit remplir un questionnaire détaillant ses dépenses et surtout les déplacements liés à ses différentes activités. Une dizaine ont déjà réalisé ce travail. Là encore, ces chiffres serviront à quantifier les rejets en CO₂. *« Soyons bien clair, il ne s'agit pas de stigmatiser telle ou telle activité, mais plutôt de sensibiliser les associations et leurs membres à l'impact de leurs activités et peut-être trouver des pistes de réduction »* commente Philippe Caïs, lui-même très actif au sein des associations locales.

COMMUNIQUER EN DIRECTION DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES

Un bilan carbone global de la commune ne peut se faire sans la participation de tous. Les habitants et les entreprises seront donc conviés à intégrer la démarche.

Pour les premiers, la municipalité réfléchit à la mise en place d'un outil internet sur lequel les volontaires pourront renseigner leurs activités, qui permettra, à terme de récupérer ces informations. *« Nous sommes en phase de réflexion sur la faisabilité technique, les questions d'anonymat, etc. Nous communiquerons prochainement sur le sujet ».*

Quant aux nombreuses entreprises de la commune, un échantillon représentatif sera contacté prochainement. Là aussi, un questionnaire leur sera adressé. *« Ce sera un bilan simplifié, car pour certaines entreprises, il est difficile d'évaluer complètement leur rejet de gaz à effet de serre, mais pour celles qui sont intéressées, nous pourrions les accompagner vers un bilan carbone plus complet ».*

UN PLAN D' ACTIONS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

L'objectif pour la municipalité est d'avoir les premiers chiffres concrets de ce travail au printemps et de pouvoir restituer les résultats globaux au grand public à l'automne. *« C'est à ce moment là, que nous travaillerons en concertation afin d'élaborer un plan d'actions, qui sera mis en place sur le mandat et ainsi préparer le futur »* insiste Philippe Caïs.

« Les aléas du climat, notamment les périodes de canicule répétées, nous font prendre conscience de la réalité des choses et nous incitent à agir. La jeunesse est très sensible à ce sujet et il semble évident qu'au niveau réglementaire, ce type d'action est de plus en plus demandé ». ■

Pour rappel, dans le cadre de la loi Grenelle 2, le bilan carbone est déjà obligatoire pour les entreprises de plus de 500 salariés, les établissements publics de plus de 250 salariés et les collectivités dépassant les 50 000 habitants.

À l'échelle d'une commune, il permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre en prenant en compte tout le spectre de l'activité humaine : la consommation d'énergie nécessaire au chauffage et à l'éclairage des bâtiments et de la voirie, les kilomètres parcourus par les agents pour leurs déplacements, les quantités de déchets produits, les achats de matériaux, etc.

Ces chiffres sont ensuite transformés en quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO₂) émise dans l'atmosphère. L'un des exemples les plus connus est celui du rejet de CO₂ par kilomètre parcouru en voiture.

Les communes se concentrent le plus souvent sur leurs propres activités. C'est là où se différencie le bilan carbone de Camblanes et Meynac, en allant plus loin et en faisant participer aussi bien les habitants, que les associations et les entreprises. ■





ÉRIC BOULARAND

Franchir le pas de l'action publique.

ÉRIC BOULARAND, 56 ANS, S'EST ENGAGÉ DANS LA VIE MUNICIPALE POUR ÊTRE ACTEUR ET PLUS SEULEMENT SPECTATEUR. SON OBJECTIF ? PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET L'IDENTITÉ DE CE VILLAGE DANS LEQUEL IL SE SENT BIEN. IL COLLABORE NOTAMMENT À LA CRÉATION DU BILAN CARBONE AVEC SES COLLÈGUES ÉLUS DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT.

8

Q u'est-ce qui vous a mené à Camblanes et Meynac ?

J'ai été muté à Gaz de Bordeaux en 1996. C'est ainsi que nous avons découvert, avec ma femme et mes enfants, les environs de la métropole et notamment Camblanes et Meynac. La commune m'a rappelé mon Aveyron natal, un département très vert et vallonné. Nous avons été vite séduits par ce cadre de vie privilégié et proche de la ville.

Pour quelles raisons vous êtes-vous engagé sur la liste de Jean-Philippe Guillemot ?

Nous nous sommes vite intégrés à notre nouvelle commune. Ma femme a été présidente de l'association ARTEMUSE pendant plusieurs années et mes enfants ont pratiqué différents sports et activités culturelles dans les associations camblanaises. Sans être forcément engagé en tant que bénévole, j'ai rapidement rencontré du monde, des parents d'autres enfants, des responsables associatifs, mais aussi certains élus... C'est ainsi que, petit à petit, en parallèle de mon activité professionnelle, j'ai eu envie de m'investir en tant qu'acteur de la vie municipale et de ne plus être seulement observateur.

Vous participez à des commissions très techniques (PLU, permis de construire, urbanisme, finances...). Pourquoi ce choix ?

Ce sont des commissions qui, je crois, me correspondent. De par ma profession, j'ai un esprit assez rigoureux, les chiffres ne me font pas peur, j'aime les comprendre et les manier, ce qui je pense, est essentiel pour parvenir à une bonne gestion, quel que soit le projet mené. J'ai rejoint Marie-Line Mîcheau-Héraud et Philippe Caïs dans la commission Développement Durable afin de mettre à disposition mes compétences en matière d'analyse et de maîtrise de l'énergie. Enfin, depuis le dernier Conseil municipal, j'ai rejoint l'équipe du CCAS en remplacement d'Anne-Karine Bourcier.

« Être un acteur de la vie locale »

A ce propos, où en êtes-vous du bilan carbone ?

C'est un long travail qui a débuté en décembre 2020 et que nous allons mener sur toute la durée de la mandature. Pour le moment, nous travaillons avec les employés et les associations de la commune pour évaluer l'impact de leurs activités. Dans une démarche

participative et de sensibilisation, nous comptons poursuivre ce travail auprès des habitants et des entreprises. Les premiers retours sont très encourageants. Il y a une certaine méthodologie à respecter, des chiffres à collecter et à analyser. Cela nous permettra de déterminer les postes énergétiques pour lesquels notre empreinte carbone est la plus importante et par la suite agir. Nous sommes dans un travail d'anticipation pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Justement, quel est le Camblanes et Meynac auquel vous aspirez ?

Il y a beaucoup de choses à faire, notamment mieux connaître l'empreinte carbone de nos activités pour la maîtriser et parvenir à la réduire. La gestion des déchets est aussi un aspect important pour moi, afin de préserver notre environnement. J'aspire à continuer de vivre dans une commune qui a su maîtriser son développement et préserver son cadre de vie. Nous avons les outils pour faire face à toutes ces problématiques. Nous allons, par exemple, réviser le PLU pour préparer l'avenir et faire en sorte que tout le monde prenne conscience de l'environnement privilégié dans lequel nous vivons et dans lequel nous voulons continuer de vivre. ■

Anticiper pour mieux réagir

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC A MIS À JOUR SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE. UN OUTIL D'ANTICIPATION DÉTERMINANT TOUTES LES PROCÉDURES À METTRE EN OEUVRE EN CAS D'UN ÉVÈNEMENT MAJEUR.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil obligatoire réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier le rôle des élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires, en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. **Par exemple, en février dernier, des plans de sauvegarde sont entrés en vigueur dans les communes inondées du Sud-Gironde.**

Objectif : permettre aux élus de déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. « *Nous devons être capables de réagir en toute circonstance. Identifier les risques est une chose, mais nous devons connaître les processus à mettre en place. Chacun a un rôle bien précis : élus et agents municipaux* » explique Marie-Ange Rey, adjointe au maire, qui a piloté l'élaboration de ce PCS.

QUE PRÉVOIT LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE À CAMBLANES ET MEYNAC ?

Il se compose de plusieurs volets.

1 - La mise en place du dispositif communal de crise qui reprend l'organigramme de la cellule de crise avec

les responsables des différentes composantes :

- le maire : directeur de la cellule de crise ;
 - les adjoints, les élus et le personnel communal, le chef des opérations de secours, le secrétariat, etc.
- Pour chaque partie, des fiches d'actions sont établies.

2 - Les moyens recensés qui définissent les éléments matériels à disposition, les lieux d'accueil, le transport, les réserves en alimentation, les personnes ressources (sécurité civile, entreprises, artisans...).

3 - La définition des caractéristiques du village : plan des zones à risque, cartographie des réseaux, emplacement des établissements recevant du public (salle polyvalente, maison des associations...).

4 - Les informations relatives à la population : nombre d'habitants, répartition, population à risque, activités touristiques, manifestations... ainsi que des annexes comme les listes du personnel, du conseil municipal et des fiches questionnaires.

Tous les éléments variables sont régulièrement mis à jour pour pouvoir être réactif en cas de besoin. ■

Groupe de travail PCS : Marie-Ange Rey (responsable), Dominique Hannoy et Thierry Chièze.



Le grand calme lors de la marée basse à Port-Neuf, la Garonne n'est pourtant pas toujours un long fleuve tranquille...



MA CONSTRUCTION EN TOUTE TRANQUILLITÉ, POUR MOI ET LES AUTRES !

PERMIS DE CONSTRUIRE À CAMBLANES ET MEYNAC

Vous venez d'obtenir une autorisation d'urbanisme. Elle vous confère le droit de réaliser votre projet, mais il doit se faire dans le respect de votre voisinage et de votre commune. Que faire ? Voici quelques règles et conseils à suivre :



Attention aux nuisances sonores :

Les travaux au moyen d'appareils générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



Le stationnement des véhicules et engins de chantier sur les trottoirs n'est pas autorisé. Respectons les piétons !



Il est interdit de mettre vos gravats sur le trottoir ou le bas côté de la chaussée.

Merci d'en tenir compte et de le faire respecter par les entreprises que vous sollicitez.



Vos matériaux doivent être livrés à l'intérieur de votre parcelle.



Vos gravats, déchets et terre doivent être stockés sur votre parcelle.

N'oubliez pas le réseau de déchèteries du  qui est à votre disposition.



Les livraisons doivent se faire dans le respect du code de la route sans altérer la circulation des véhicules, des piétons et des cyclistes.



Maintenant : le chantier commence !

Nous vous rappelons que les clôtures, les carports, les abris de jardin sont soumis à déclaration, tout comme les changements de façade, la couleur des enduits ou des volets.

Pour toute aide et renseignement utile, contactez le service urbanisme :

Tel. 05 57 97 16 90 - charlotte.maenc@camblanes-et-meynac.fr

Ouvert au public le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un "plan arbres" pour Camblanes et Meynac

ENVIRONNEMENT : LES ÉCOLIERS À LA MANOEUVRE

JEUDI 21 JANVIER, LES ÉLÈVES DE CE1 DE LA CLASSE DE NATHALIE TATON SE SONT RETROUVÉS AUX CÔTÉS DES ÉLUS ET DES AGENTS MUNICIPAUX POUR PLANTER ARBRES ET ARBUSTES. UNE INITIATIVE QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE DU "PLAN ARBRES" DÉVELOPPÉ PAR LA MUNICIPALITÉ.



53 arbustes (aubépines, noisetiers, lilas, seringat...) ainsi qu'une quinzaine d'arbres (chênes, tilleuls, liquidambars, pruniers, cerisiers, érables, frênes, arbres de Judée et arbousiers) ont été plantés à Meynac, chemin de Mugron et le long de la route départementale, en direction de Saint-Caprais de Bordeaux.

DES ENFANTS FIERS ET IMPLIQUÉS

L'opération, inscrite dans le "plan arbres", initiée par la commune, s'est faite en présence des enfants de la classe de CE1 et de leur maîtresse Nathalie Taton, du maire Jean-Philippe Guillemot, de Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adointe en charge de la commission Développement Durable et Environnement et de Christiane Duphil, conseillère municipale.

Après une lecture solennelle d'un message par le maire, les enfants ont déposé sous les racines d'un des arbres, une bouteille renfermant un texte et les noms des jeunes participants. Une façon de laisser une trace pour les générations futures de l'engagement de ces jeunes en faveur de leur village.

RECRÉER DES ABRIS POUR LA FAUNE LOCALE

« *Nous nous sommes engagés, avec le "plan arbres", à reconstituer des haies bocagères avec des végétaux locaux adaptés au climat et qui vont moins consommer d'eau* » explique Christiane Duphil, très impliquée dans cette démarche avec ses collègues élus de la commission



Développement Durable et Environnement. « *L'intérêt est que cette diversité végétale offre gîte et nourriture de choix à une faune très variée et utile : oiseaux, insectes...* »

Il faut également souligner l'implication des agents des services techniques dans cette démarche environnementale, eux qui ont une connaissance pointue des espèces. ■

PLAN ARBRES ET GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

11

En ce début de mandature et dans une démarche de transition écologique, la municipalité a souhaité repenser la végétalisation de la commune et l'entretien des espaces verts, tant dans le bourg que dans les zones plus rurales. C'est dans ce sens qu'un plan "arbres et gestion des espaces verts" a été mis au point par la commission Développement Durable et Environnement.

Il comporte différents volets :

- repenser le fleurissement des espaces publics avec des végétaux persistants adaptés à l'évolution du climat ;
- identifier les sites où il est possible d'agir en plantant ou en replantant des arbres et des arbustes, des haies bocagères, des fruitiers et des essences locales ;
- repérer les arbres remarquables situés dans l'espace public afin de les protéger ;
- d'une façon plus large aller plus loin dans la gestion différenciée de l'ensemble de nos espaces verts.

Parmi les prochaines réalisations, les élus ont également prévu d'installer une pergola végétalisée dans le chemin des écoliers. Objectif : créer un espace de fraîcheur et un point d'ombre au coeur du bourg. En parallèle, l'aménagement du bois de Canolle est en cours de réflexion.

Groupe "Plan arbres, gestion des espaces verts" : Christiane Duphil, Marie-Line Micheau-Héraud, Isabelle Mouly, Hubert Daron, Natalia Landelle et Sophie de Stoppeleire (non-élue).

DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS LE BOURG

IL Y A DU MOUVEMENT AU COEUR DU VILLAGE ! UN CAVISTE, UNE BOUTIQUE ÉCOLOGIQUE ZÉRO-DÉCHET ET UN COACH SPORTIF VIENNENT DE S'INSTALLER SOUS LE RESTAURANT PUYMEYNAC. DÉCOUVERTE...



ESPRIT ZD : LA BOUTIQUE ZÉRO DÉCHET

Amandine Defrance vient d'ouvrir Esprit ZD au cœur du bourg de Camblanes, une boutique 100% écologique et zéro-déchet. Elle conseille sa clientèle avec bienveillance sur les produits qui amélioreront votre quotidien et celui de notre planète.

Esprit ZD propose des alternatives écologiques dans le domaine de la cosmétique, de l'équipement de la maison, des produits ménagers, ou

encore des loisirs et de la culture. Engagée et passionnée, Amandine se lance sur internet en 2017 et étudie ainsi la clientèle. Constatant une demande grandissante et découvrant un local vide sur la commune, elle crée sa boutique à la fin de l'année 2020.

DES PRODUITS ISSUS DE L'ARTISANAT LOCAL

Les travaux ont été réalisés en famille et dans une logique éco-responsable avec des meubles de seconde main ou conçus par ses proches. Soucieuse de travailler avec des producteurs locaux, tout ce qu'elle propose à la vente a été produit localement. Elle anime également des ateliers de sensibilisation à l'écologie et à la démarche zéro déchet auprès des adultes et des enfants. Des petites habitudes de la vie qui feront les grandes avancées de demain.

Esprit ZD - 3 Route des Cités à Camblanes et Meynac.

Ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Contact : 06.85.69.13.16 - amandine@espritzd.fr ■



LA CAVE DE CAMBLANES : VINS ET SPIRITUEUX POUR VOUS SERVIR

Passionné de vins et spiritueux, Mathieu Joubert a ouvert sa cave à la mi-février. C'est tout neuf, très accueillant et c'est à Camblanes et Meynac !

Originaire de Pessac, Mathieu a fait ses études de management commercial de vins et spiritueux à Bordeaux. Il part alors en Belgique pour suivre son épouse. Là-bas, il se forge une belle expérience professionnelle dans le négoce des vins et spiritueux. Soucieux de scolariser ses deux enfants en France, il s'est installé à Sadirac en 2017. Il travaille alors dans la région pendant quelques années, jusqu'à ce qu'il repère ce local à Camblanes et Meynac.



PASSION ET PARTAGE

Passionné et inspiré par sa longue expérience professionnelle il décide de se lancer et d'être son propre patron. C'est ainsi qu'il ouvre La Cave de Camblanes en février dernier. Spacieuse, lumineuse et pleine de petits trésors, la cave de Mathieu vous fera découvrir des grands whiskies d'Écosse et du Japon, des vins de Bordeaux, Bourgogne ou de Toscane, des bières de brasseries indépendantes françaises, écossaises ou québécoises, mais aussi des rhums venus de l'autre bout du monde, ou encore le champagne servi à la cour de la reine d'Angleterre. Une sélection établie avec soin et amour par cet entrepreneur enthousiaste.

La Cave de Camblanes

3 Route des Cités, 33360 Camblanes-et-Meynac

Ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 19h30

Le dimanche de 10h00 à 12h30

Contact : 05.56.77.40.74

info@lacavedecamblanes.com ■



NB STUDIO : LE COACHING SPORTIF POUR TOUS

Nicolas Blot attend avec impatience la possibilité d'ouvrir son studio de coaching sportif situé sous le restaurant Puymeynac.



En effet, pour l'instant, son local est soumis au même protocole sanitaire que les salles de sport et ne peut accueillir du public. Pour autant, le jeune entrepreneur ne manque pas d'activité.

Nicolas a, en effet, développé son activité à domicile auprès d'une clientèle de plus en plus nombreuse.

DU COACHING QUALITATIF ET PERSONNALISÉ

« A terme, je vais également proposer du coaching privé en duo, en trio et surtout des cours collectifs basés sur de la haute intensité. Il y aura aussi du yoga ou du pilates en complément » explique le jeune entrepreneur. La jauge d'accueil de ces cours sera limitée à 10 personnes afin que le coaching puisse être « qualitatif et personnalisé » comme le souhaite Nicolas. Les cours seront proposés à la carte mais aussi sur abonnement.

Contact : nicolasblot.studio@gmail.com

Tél : 06.63.89.70.15 ■

MA VILLE MON SHOPPING INSCRIVEZ-VOUS!

La plate-forme d'e-commerce "Ma Ville Mon Shopping" continue de déployer son offre auprès des commerçants, artisans et producteurs, en partenariat avec la commune de Camblandes et Meynac, la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers et le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers. Dans notre village, Alain Monget et Hubert Daron sont les deux élus référents.

ma ville mon shopping
Coeur Entre-deux-mers

FACILE, RAPIDE ET UTILE

Commerçants, artisans, entrepreneurs, producteurs, s'inscrire sur "Ma Ville Mon Shopping" est très simple et surtout rapide. C'est un outil clé en main proposant l'e-réservation, le click & collect ou la livraison à domicile.

Il n'y a pas de frais d'abonnement ou d'engagement et pour l'année 2021, la commission est offerte, dans la limite des 40 000 premières commandes.

En résumé, n'hésitez pas à franchir le pas du commerce en ligne pour vous rapprocher de votre clientèle, donner de la visibilité à votre boutique et développer votre chiffre d'affaires.

Une page facebook vient d'être lancée :

@mavillemonshoppingcoeurentredeuxmers

Pour tout contact, un conseil ou un accompagnement : conseil.numerique@coeurentre2mers.com ■

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE RENFORCE SON OFFRE

Depuis sa création, la boutique solidaire ne proposait que des produits alimentaires en épicerie salée et sucrée et en conserves aux personnes fréquentant la boutique alimentaire.

D'ici quelques semaines, grâce à l'aide et à l'accompagnement du Conseil départemental, l'épicerie solidaire va pouvoir proposer des produits frais (légumes) puis ensuite des produits laitiers.

Pour cela, le CCAS va se doter d'une vitrine réfrigérée dans laquelle ces produits pourront être entreposés et proposés aux bénéficiaires de ce service. Plusieurs producteurs et commerçants locaux ont accepté de participer activement à cette nouvelle dynamique solidaire : Olivier Reumaux, du Château le Parvis et La Coop Paysanne vont nous aider dans le développement de cette activité complémentaire, en tant que producteurs locaux, sans oublier le Bocal Local qui nous accompagne déjà par ces apports de denrées collectées.

Ce développement de l'activité "alimentaire" va certainement modifier les jours et heures d'ouverture. Le CCAS vous fera part d'éventuels changements dès qu'ils seront officialisés.

Contact CCAS : 05.57.97.16.96 - ccas.mairie.camblanes-et-meynac@orange.fr ■



Recyclage

POUR MIEUX TRIER

La mairie, en partenariat avec le SEMOCTOM, vient d'installer un nouveau container à verre, chemin de Seguin, pour tous les habitants de Port-Neuf. Bientôt d'autres containers seront installés, notamment dans le secteur de Meynac. ■



Rentrée scolaire 2021-2022

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les dossiers d'inscription pour la **première rentrée à l'école maternelle ou à l'école élémentaire** sont à retirer au secrétariat de la mairie (ou sur le site internet de la mairie) à compter du **mercredi 10 mars**.

Ils seront à remettre dûment complétés et signés à la mairie avant le **vendredi 9 avril 2021**.

À réception du dossier complet, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription à remettre à la directrice de l'école lors du rendez vous d'admission. ■

Lutte contre le frelon asiatique :

C'EST LE MOMENT D'AGIR

L'Association de Sauvegarde des Abeilles et de Lutte contre le Frelon Asiatique (ASALFA33) est un organisme d'apiculteurs bénévoles, basée sur la commune de Tabanac, qui lutte contre la prolifération des frelons asiatiques sur toute la Gironde.

Le frelon asiatique est devenu envahissant et il peut être dangereux pour l'homme.

À partir du mois de février, il quitte son nid pour refaire un

nouveau nid primaire dans votre habitation (combles, abri de jardin, garages, etc.). À la fin de l'hiver, il n'y a que des femelles fécondées (reines) : ce sont elles qu'il faut piéger début février.

Une reine piégée équivaut à 3 000 frelons en moins !

L'ASALFA33 intervient 7/7j sur la commune pour la destruction des nids. Une participation est demandée à l'administré : montant variant en fonction des produits biocides utilisés et de la difficulté rencontrée.

Contact : Henri Grenier au 06.95.81.70.69

asso.asalfa33@gmail.com ou assalfa33.com ■



Parentalité

"L'ÎLOT" VOUS ACCUEILLE

Service intercommunal d'accompagnement à la parentalité, le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) "L'Îlot" est ouvert chaque lundi de 09h00 à 11h00 dans les locaux de l'accueil périscolaire, 1 rue de la Colline à Latresne.

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre, gratuite et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

Ce dispositif favorise également les échanges entre adultes. Ce service constitue un espace de jeu libre pour les jeunes enfants et un lieu de parole pour les parents. Ceux-ci sont accompagnés par une équipe d'accueillant(e)s.

Contact et renseignement :

www.cdc-portesentredeuxmers.fr

Service Relais enfance au 05.56.20.80.94

relaisenfance@cdc-portesentredeuxmers.fr ■

Population municipale

LES DERNIERS CHIFFRES

Au 1^{er} janvier 2021, la population totale de Camblanes et Meynac s'élevait à 3 057 habitants. ■

Conciliateur de justice

AIDE JURIDIQUE

Un nouveau conciliateur de justice vient d'être nommé sur le territoire de l'Entre-deux-Mers.

Voici les permanences auxquelles les habitants de Camblanes et Meynac ont accès :

À Créon - La Cabane à Projets

- Jacques Friou : le 2^{ème} lundi de chaque mois, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Tél : 05.57.34.42.52.

À Latresne - Mairie de Latresne

- Jean Louis Pignotti : sur rendez vous, le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 09h15 à 12h15 et de 14h00 à 17h00.

Tél : 05.57.97.02.70

- Patrick Tronche : sur rendez vous, le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 09h15 à 12h15 et de 14h00 à 17h00.

Tél : 05.57.97.02.70

www.conciliateurs.fr

Rubrique "saisir le conciliateur". ■

FEPC:SECTION INFORMATIQUE

La vie informatique du confinement.

Lors de notre dernier cours, nos professeurs nous ont appris l'utilisation de "WhatsApp" en cas d'un nouveau confinement. Ils ont bien fait, car comme beaucoup d'entre vous, l'accès des salles nous est interdit et nous restons sagement chez nous. Pour conserver les connaissances acquises, des exercices ponctuels, par "WhatsApp" nous sont proposés par nos professeurs et notre présidente.

Nous espérons tous un retour rapide à la normale pour retrouver nos cours collectifs.

Contact : Oceane : 06.71.09.52.45
assoformatiquefepc@gmail.com ■

LES CHORALEURS

Chanter. C'est libre de droit et d'idées.

Ce petit moment qui arrête le temps.

A plusieurs voix unifiées, chanter.

Le matin en se levant, le soir en s'endormant.

Chanter.

Malgré la situation, les Choraleurs chantent et répètent en visio.

Pour garder le lien, en attendant de se retrouver prochainement, on y croit.

Pour nous écouter :

Contact : Marylise Berthelot (Présidente) : 06.32.13.29.79
http://www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html
ou encore sur notre page facebook. ■



CORAÇÃO DO MINHO

La traduction de notre illustration : « *ensemble nous sommes plus forts, subissons, nous sommes plus solidaires* », tel est l'état d'esprit de l'association culturelle portugaise de Camblanes-et-Meynac. Nous avons arrêté toute activité depuis bientôt près d'un an. Nous échangeons des messages d'encouragement et de soutien entre chaque membre, luttons contre l'isolement. Nous nourrissons

l'espoir de reprendre le rythme festif et enthousiaste de nos danses, chants et musiques lorsque tout reviendra dans l'ordre. Tout ceci nous manque. Prenez tous soin de vous.

Folkloriquement vôtre, o Coração do Minho.

Contact : Tél. 06.20.14.40.52 / 06.03.85.02.54

Mail : odete1975@hotmail.fr ■



LA P'TITE RÉCRÉ

Opération : un présent pour les démunis

La P'tite Récré s'est associée à une belle idée solidaire lancée pour Noël 2020, celle d'offrir une boîte de cadeaux pour une personne dans le besoin.

Le principe : une boîte joliment emballée dans laquelle sont glissés quelque chose de chaud, une douceur, un produit de beauté, un loisir et un mot doux ou un dessin.

Un grand merci pour tous les cadeaux recueillis à l'école élémentaire, au Lycée Tristan Flora ou encore à Handivillage.

Votre générosité aura permis de distribuer près de 150 paquets auprès des bénéficiaires des CCAS de Camblanes et Meynac et ceux de Saint-Caprais de Bordeaux, ainsi que de nombreuses personnes dans le besoin passant par les Resto du Cœur de Langoiran.

Un bel élan de solidarité qui fait chaud au cœur !

Contact : laptiterecrecm@gmail.com

06.18.06.18.83 ■



CHEMIN FAISANT

Malgré la COVID, Chemin Faisant continue son activité. Avec la nouvelle année, nous avons pu revenir sur les sentiers de notre région. Cela se fait en respectant des contraintes fortes : masques, distanciation, groupes de six personnes séparées.

Espérons que cette année 2021 ne verra pas d'interruptions et que nous pourrions marcher jusqu'en juillet. Espérons également que la situation en mai et juin nous permettra d'aller sur l'île de Noirmoutier et dans les Pyrénées. La marche vous tente ? La découverte de notre région vous intéresse ? Venez nous rejoindre !

Des calendriers sont à votre disposition en mairie et sur le blog.

Contacts : <http://cheminfaisant33.uniterre.com>

Philippe Stéphant : 05.56.20.73.64

Gérard Berthelot : 06.33.68.15.03 ■



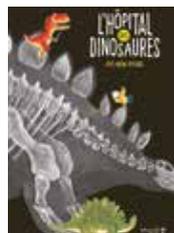
FAITES-VOUS PLAISIR À LIRE!

AVEC LE COUVRE-FEU, LA PÉRIODE EST PROPICE AUX LONGUES SOIRÉES DE LECTURE. CELA TOMBE BIEN, LA MÉDIATHÈQUE DE CAMBLANES ET MEYNAC VOUS PROPOSE DE NOMBREUX OUVRAGES : ROMANS, POLARS, ROMANS GRAPHIQUES, IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS.

LIRE ET CHOISIR 2021

La sélection **LIRE ET CHOISIR 2021** propose aux jeunes lecteurs de 6 à 16 ans de découvrir des albums et documentaires sur le thème de la nature, soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires.

Chaque participant est invité à prendre le temps de lire une sélection de ces ouvrages puis à choisir en votant pour son livre préféré. La sélection se fait parmi 6 sélections (3 livres par sélection) et les participants ont jusqu'au mois de juin 2021 pour voter. Voici quelques ouvrages en lice... ■



LES COUPS DE COEUR

"DIVISION AVENUE"

de Goldie Goldbloom,
chez Bourgois.

C'est le coup de coeur absolu de la rentrée littéraire 2021 !

Il s'agit de l'histoire de Surie Eckstein, femme de rabbin, vivant dans la communauté juive orthodoxe de Brooklyn et qui à la fin de la cinquantaine se retrouve à nouveau enceinte. Obligée de se faire suivre toutes les semaines à la maternité de Manhattan, (elle qui a déjà accouché dix fois à domicile et qui ne sort jamais de son quartier yiddish), Surie se lie d'amitié avec une sage-femme qui l'aide à rompre la solitude dans laquelle elle s'est enfermée en refusant par honte d'annoncer la nouvelle aux siens et à la communauté.

Attachante et tendre, Surie va s'ouvrir sur l'extérieur, remettre en question les traditions et s'émanciper en douceur tout en gardant sa foi et l'amour des siens.

Beaucoup de vie dans ce roman, de tendresse et d'humour également. Magnifique ! ■



La médiathèque de Camblanes et Meynac est présente sur facebook : animations, actualités littéraires, conseils de lecture... n'hésitez pas à vous abonner !
[@mediathequecamblanesetmeynac](https://www.facebook.com/mediathequecamblanesetmeynac)

Médiathèque de Camblanes et Meynac

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac
mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h00 - 13h30 et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

Retrouvez toutes les informations de la commune sur
www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

